

Sujet : MERLE Jean-Claude demande : concession plage du cros

Date : Tue, 27 Nov 2018 19:21:51 +0100

De : Jean-Claude MERLE

Concéder 370 m de plage pour l'accès des engins de plage sur une plage de 450 m revient à privatiser cette plage, ce qui n'est pas acceptable.

De plus une concession de 12 ans n'est pas raisonnable, car pour une si longue durée, le concessionnaire devrait faire un investissement significatif au profit de la collectivité à terme !

Cette durée n'est pas acceptable.

----

Profil : particulier

Nom : MERLE

Prénom : Jean-Claude